****

**Déclaration préalable au CTSD du 26 juin 2019**

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Ce Comité Technique est réuni aujourd’hui pour étudier les mesures d’ajustement proposées par l’Administration pour la prochaine rentrée scolaire dans notre département.

Depuis deux ans, beaucoup de réformes, beaucoup de circulaires et autres vademecum ponctuent le quotidien de l’Éducation Nationale. Le Sgen-CFDT n’est pas tenté par le statu-quo pour le statu-quo. Nous nous assumons réformistes et progressistes, mais nous ne sommes pas favorable à toute réforme par principe, nous serions même tentés de dire que trop de réformes menées en même temps peuvent mener à l’embolie. Sans compter que bien des éléments de notre système éducatif doivent être conservés, confortés.

Le dialogue social est très rarement conduit et construit de manière à ce que le sens et les objectifs visés (ainsi que le chemin pour y parvenir) soient compris voire partagés. Il en résulte aussi que les textes de mise en œuvre ne sont pas toujours pleinement cohérents avec les objectifs affichés. Cela génère un décalage majeur entre la communication ministérielle et les réalités vécues pour ne pas dire subies par les agents.

Un exemple récent pour imager ce décalage est celui de la communication du Ministère auprès des écoles et des établissements dans le cadre de la « prévention canicule ». Les préconisations sont inadaptées aux difficultés que rencontrent les usagers et les personnels dans de nombreuses structures (écoles, collèges, lycées mais aussi services administratifs). Il est urgent que les CHSCT s’emparent de la problématique afin d’établir un véritable plan canicule alors même qu’on sait que ce genre de phénomène climatique va s’accentuer dans les années à venir.

Concernant les Professeurs des Écoles, les dysfonctionnements qui ont abouti au retard des opérations de mouvement auraient dues être anticipées par le Ministère au regard de l’enjeu. Les collègues qui viennent de prendre connaissance de leur affectation, ou pour les moins « chanceux » qui ne la connaîtront qu’avant de partir en vacances en juillet (voire fin août) vont devoir concilier difficilement les missions relevant de la fin d’année (répartition dans les classes, préparations des fêtes de fin d’année, commandes….) et l’anticipation de leur prochaine année scolaire. Par ailleurs, les personnels administratifs qui ont dû effectuer des heures supplémentaires pour répondre à ce manque d’anticipation du Ministère (et dans certaines académies travailler le week-end également) doivent pouvoir prétendre à une prime exceptionnelle, les heures supplémentaires étant difficilement récupérables par ces personnels. La Fédération des Sgen-CFDT a adressé des doléances en ce sens au Ministère.

Par ailleurs le Sgen-CFDT est également en attente des suites de l’agenda social autour de la direction d’école qui n’a pas bougé depuis une 1ère rencontre qui est restée très informelle. L’opposition unanime de la communauté éducative au projet de création d’EPLESF ne doit pas être un prétexte pour stopper les discussions autour de la Direction d’école. Il est urgent de trouver des solutions pour les collègues directeurs/directrices qui sont surchargés de travail en raison d’un temps de décharge bien insuffisant pour assurer toutes les missions qui sont les leurs. Certains départements ont fait le choix de maintenir des règles dérogatoires au décret qui encadre les quotités de décharge. Si les règles n’évoluent pas très vite au niveau national, il est pour le Sgen-CFDT, urgent d’entamer une réflexion, dans notre département, sur le temps de décharge de direction.

Au sujet de l’école inclusive, le Sgen-CFDT prend acte de la nouveauté d’une circulaire de rentrée spécifique. Au-delà de quelques timides avancées, de nombreuses interrogations perdurent :

* quel bilan des premières expérimentations PIAL qui pourrait légitimer leur généralisation?
* quels moyens pour accompagner les équipes éducatives dans le cadre des formations légitimes et attendues?
* quels moyens pour financer les décharges de direction pour les directions accueillant un PIAL alors que toutes les opérations de carte scolaire sont finalisées?

En outre, le Sgen-CFDT refuse ce que certaines académies d’ores et déjà appliquent, à savoir que l’accompagnement mutualisé devienne la norme. Il s’agit d’une porte ouverte inacceptable pour justifier la limitation dans les recrutements ainsi que de se dédouaner de la notification MDPH faute de moyens.

Concernant les personnels AESH, le Sgen-CFDT a obtenu qu’ils puissent prétendre, au même titre que les fonctionnaires, au versement d’une ’indemnité compensatrice à la CSG, nous souhaitons savoir où en est la mise en paiement au sein de notre académie.

À propos des documents de travail, nous nous félicitons de l’annulation de trois fermetures de classes sur la proposition d’ajustements pour les écoles mais déplorons que les moyens soient insuffisants pour répondre à des situations tendues en termes d’effectifs.

Quant au second degré, ce sont 7 collèges qui verront leurs DHG impactées en raison de fermetures de divisions alors même que le différentiel entre l’effectif prévisionnel du début d’année et celui qui a été actualisé est inférieur à 20 élèves pour 6 d’entre eux et inférieur à 15 élèves pour 4 d’entre eux. Le Sgen-CFDT déplore le manque de moyens attribués aux collèges de notre département qui ne permettront pas de réunir de bonnes conditions d’apprentissage pour les élèves et des conditions de travail satisfaisantes pour les collègues. En outre, ces fermetures de divisions tardives, contraintes pour répondre à un fonctionnement à flux tendu, vont désorganiser les répartitions de services des enseignants déjà actées ce qui ne va pas contribuer à apaiser le climat dans les établissements.